

# L'Atlantique

Le Télégramme

LE DÉFI  
**AZIMUT**

**LORIENT LA BASE**

**17|18|19 SEPTEMBRE  
2021**

IRC (EQUIPAGE + DOUBLE)

OSIRIS

MONOTYPE

VOILE INCLUSIVE

**AVIS DE COURSE**



Centre  
Nautique  
de Lorient



**LA RENTRÉE DES CLASSES**



L'Atlantique Le Télégramme

[www.cnlorient.com](http://www.cnlorient.com)

LORIENT  
**LA BASE**



**Escal'Ouest**  
Compagnie maritime Lorient Bretagne Sud



GROIX & NATURE



**INTERSHIP**  
Composites - Peintures - Accessoires



## 1 | RÈGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV)
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire
- 1.2 Les règlements fédéraux
- 1.4 La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2
- 1.5 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

## 2 | INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Les IC seront disponibles au plus tard le mercredi 15 septembre 2021.
- 2.2 Les IC seront affichées selon les prescriptions fédérales l'ISAF  
Les IC seront disponibles en version électronique sur le site du CNL

## 3 | COMMUNICATION

- 3.1 Le tableau officiel d'information sera consultable en ligne.
- 3.2 Pendant qu'il est en course (à partir du premier signal d'attention jusqu'à la fin de la dernière course du jour), sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir des données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles par tous les bateaux. [DP] [NP]

## 4 | ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 4.1 La régata est ouverte soit :
  - 4.1.1- aux monotypes d'une classe reconnue par World Sailing et/ou la FFVoile avec un minimum de 6 inscrits (J80, First 31.7, Open 5.70, Caravelle, Mini J, Hansa, Néo, Bélouga, Muscadet...)
  - 4.1.2- aux voiliers IRC 1 à 4 et IRC Double possédant un certificat en cours de validité. Avec la permission de l'Autorité de Rating (UNCL), la Règle IRC 8.2 est modifiée pour accepter les bateaux français titulaires d'un Certificat SER.
  - 4.1.3- aux voiliers OSIRIS Habitable possédant un certificat OSIRIS Habitable à jour, dont le groupe brut minimum est de 5, et d'une longueur hors tout minimum de 5 m.
- 4.2 L'autorité organisatrice répartira, selon leur rating (IRC, OSIRIS), les bateaux dans différents groupes de classement après la clôture des inscriptions.  
Cette répartition pourra être faite de manière à équilibrer le nombre de bateaux et les écarts de rating de chaque groupe. Les groupes de classement, les classes et les ratings des bateaux seront affichés au plus tard au moment du briefing skipper du vendredi 17 septembre.
- 4.3 Les bateaux dépourvus de filières ne seront pas autorisés à s'inscrire, sauf si les règles de classe le permettent.
- 4.4 Chaque bateau habitable doit obligatoirement avoir un équipage composé d'au moins trois personnes sauf pour la catégorie IRC Double (et Mini J, Hansa, Néo, caravelle et Belouga). L'équipage doit être conforme à la règle IRC 22.4.2.
- 4.5 Pour tous les bateaux :  
La liste d'équipage précisant les jours d'embarquement de chaque équipier, devra être déposée au Secrétariat de course au plus tard à la confirmation des inscriptions.  
Le nombre d'équipiers devra rester conforme à cette liste.
- 4.6 Conformément à l'Annexe G des RCV et aux règles de classe, un numéro de voile lisible est obligatoire pour tout bateau.
- 4.7 Inscription en ligne ou en version papier. La fiche d'inscription est téléchargeable sur le site [www.cnlorient.com](http://www.cnlorient.com) et devra être expédiée au plus tard le 15 septembre 2021.

Conditions pour qu'un dossier d'inscription soit enregistré :

- fiche d'inscription complète
- la liste d'équipage remplie avec photocopie des licences compétition 2021 (ou temporaires pour les équipiers uniquement) + certificat médical (pour licence hors compétition) + autorisation parentale pour les mineurs. Pour les concurrents étrangers, prévoir une attestation d'assurance en RC, pour un montant de 1,5 million d'euros.
- Copie du certificat de jauge en cours de validité ou attestation d'adhésion de classe 2021
- Copie d'attestation d'assurance du bateau
- Copie de la carte de publicité pour les bateaux sponsorisés
- Règlement

A prévoir :

- un chèque de caution de 25 € pour la flamme et les pavillons des partenaires.

**Si vous avez adressé tous les documents cités ci-dessus, votre démarche du jeudi sera grandement simplifiée.**

**Chaque skipper s'engage à n'embarquer en course que des personnes possédant une licence FFVoile et à jour de leur certificat médical, sans quoi sa responsabilité pourra être engagée.**

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, l'Autorité Organisatrice est susceptible de modifier les conditions d'inscription et/ou d'admissibilité.

Dans le contexte inédit « COVID 19 », le Comité d'Organisation pourra annuler l'épreuve.

### Prise en compte du Risque Covid19 :

En s'inscrivant à la régata, tout concurrent atteste avoir connaissance du risque Covid-19, ainsi que ses accompagnateurs, et l'avoir pris en compte.

Chaque concurrent et accompagnateur est, de ce fait, parfaitement conscient :

- o des mesures d'hygiène et de distanciation physique, dits « gestes barrières » à observer en tout lieu et à tout moment, ainsi que des dispositions complémentaires édictées par le ministère des sports, et s'engage à les respecter,
- o du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne, notamment en navigation sur voilier en équipage ou double, ou toute autre situation de proximité de moins d'un mètre, sans les protections renforcées adéquates,
- o que malgré la mise en œuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par le Covid-19,
- o que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, l'établissement d'accueil, la structure/le club, ne peuvent garantir une protection totale contre une exposition et une contamination au Covid-19. Il dégage l'Autorité Organisatrice de toute responsabilité en cas de contamination,
- o que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques des concurrents, accompagnateurs et membres de l'Autorité Organisatrice participant à la régata.

## 5 | DROITS À PAYER

Bateau ≤ à 8 mètres sans grutage	144,00 €
Bateau ≤ à 8 mètres avec grutage	165,00 €
Classe J80 (grutage inclus)	165,00 €
IRC double ≤ <10m	185,00 €
IRC double >10m	251,00 €
Bateau ≤ 9 mètres	186,00 €

Bateau ≤ 10 mètres	206,00 €
Bateau ≤ 11 mètres	279,00 €
Bateau ≤ 12 mètres	299,00 €
Bateau ≤ 13 mètres	335,00 €
Bateau > à 13 mètres	365,00 €
Muscadet (grutage inclus)	90,00 €
Caravelle, Belouga (grutage inclus)	70,00€
Mini J, Hansa(solo) (grutage ou cale de mise à l'eau inclus)	40,00€
Hansa (double)/Néo (grutage ou cale de mise à l'eau inclus)	45,00€

Une réduction de 25 € sera accordée aux skippers membres du Centre Nautique de Lorient pour un montant supérieur à 100 €.

Une majoration de 50 % sera appliquée pour toute inscription reçue après le 12 septembre 2021.

En cas de désistement après le 13 septembre, une somme forfaitaire de 30 € sera conservée.

## 6/ PROGRAMME

Jeudi 16 septembre

17h00 à 20h30 Accueil des concurrents, confirmation d'inscription sous le chapiteau situé à Lorient «La Base» à proximité des pontons

Vendredi 17 septembre

08h30 à 10h00 Accueil des concurrents, confirmation d'inscription

11h00 Briefing skippers et météo

14h00 Mise à disposition du comité de course sur zone pour une ou plusieurs courses

19h00 Pot d'accueil sous le chapiteau

Samedi 18 septembre

08h à 10h00 Accueil des concurrents et confirmation d'inscriptions pour les Mini J, Hansa, Néo, Caravelle et Bélouga

10h00 Mise à disposition du comité de course sur zone pour une ou plusieurs courses

20h00 Apéritif (chapiteau «La Base»)

Dimanche 19 septembre

09h30 Mise à disposition du comité de course sur zone pour une ou plusieurs courses

A partir de 13h00 Grutage des bateaux selon ordre de passage affiché la veille et restitution des flammes et des pavillons partenaires

16h30 Remise des prix suivie du pot de clôture

\* L'organisateur se réserve le droit de modifier le programme

Programme prévisionnel

Jours	J80 J70 Sport Boats	Osiris IRC Muscadet	Bélouga Caravelle Hansa Mini j Néo
Ve. 17/09	Construits	Construits et côtiers	
Sa. 18/09	Construits	Construits et côtiers	Construits et côtiers
Di. 19/09	Construits	Construits et côtiers	Construits et côtiers

## 7 | PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type : construits et/ou côtiers

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE

7.3 Le nombre d'inscrits par catégorie de bateau déterminera la répartition des concurrents sur les 4 zones de course (hors Imoca) de l'épreuve 2021 (voir zone de course).

7.4 Les parcours seront de types côtiers ou construits. Cartes SHOM conseillées: 7139 et 7140

7.5 La navigation sur les zones de courses ou le transit vers celles-ci amèneront les bateaux à naviguer à plus de 2 NM d'un abri. Les bateaux dont les groupes ne sont pas cités ci-dessous devront être équipé au minimum pour une navigation «côtère».

Pour les groupes suivants, les parcours pouvant amener les bateaux à naviguer à plus de 6 miles d'un abri, les bateaux devront être équipé au minimum pour une navigation «semi-hauturier» :

- IRC 1

- IRC 2

- IRC Doubles

Pour plus d'informations :

[https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/equipement\\_secu\\_plaisance\\_4p\\_DEF\\_Web.pdf](https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/equipement_secu_plaisance_4p_DEF_Web.pdf)

## 8 | CLASSEMENT

8.1 Deux courses devront être validées pour homologuer la compétition.

8.2 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.

## 9/ PLACES DE PORT

Renseignements à la capitainerie de Lorient la Base au 02 97 87 00 46 ou canal VHF 09.

## 10 | LIMITATIONS DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course

## 11 | COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## 12 | PRIX

Des prix seront remis comme suit :

Moins de 5 : 1 lot

Entre 5 et 10 inscrits : 2 lots

Plus de 10 inscrits : 3 lots

## 13 | DÉCISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

## 14 | REGLES PARTICULIERES AU PLAN D'EAU

Conformément aux règles administratives locales, tous les voiliers devront se conformer aux instructions de courses particulières relatives à la circulation des navires aux abords et dans la rade de Lorient (ZMFR du port de Lorient) et figurant dans les instructions de course ou leurs annexes.

## 15/ INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

15.1 Gratuité du mercredi 15 septembre au mercredi 22 septembre 2021 au port de « Lorient La Base ».

Extension possible du dimanche 12 au mercredi 15 septembre et du mercredi 22 au dimanche 26 septembre à condition d'aller au port du Kernével et de se signaler à la capitainerie. Il sera demandé aux participants de respecter le plan d'amarrage (voir plan de site ci-après).

L'organisateur se réserve le droit d'accueillir les concurrents dans d'autres ports de Lorient en cas d'affluence. Certains bateaux pourront être à couple. En cas de mauvaises conditions météo, l'organisateur se réserve le droit de déplacer les bateaux dans d'autres ports de la rade de Lorient. Les modalités de fonctionnement seront précisées sur le site du CNL.

15.2 Aucun certificat médical ne sera délivré sur place à la chaîne d'inscription.

15.3 Concernant la manutention :

Pour les grutages, nous vous demandons de bien vouloir vous mettre en relation avec le Port de la BSM au 02.97.87.00.46 ou [port-lorientlabase@sellor.com](mailto:port-lorientlabase@sellor.com)

15.4 Nous sommes tenus par les autorités de mettre en place des mesures de sécurité et de sûreté.

Les accès piétons se feront en front de mer au niveau du

restaurant « La Base », et par la passerelle située au coin Sud-Est du bloc K1, qui permet un accès rapide aux nombreux parkings disponibles sur l'arrière de la base sous-marine.

Ne pas stationner dans la zone de grutage et sur l'aire de manutention du port à sec, sauf temporairement pour effectuer le grutage de votre bateau ou déposer votre remorque dans le parking réservé à cet effet.

L'accès des véhicules à la zone « village » est réservé aux professionnels munis d'un badge magnétique et à l'organisation de la course (contrôle à la barrière implantée au coin Sud-Est du bloc K2). Une dérogation sera accordée le jeudi après-midi et le vendredi matin avec l'instauration d'un circuit de « dépose minute » de matériels en vous demandant de respecter le sens de circulation et d'être vigilants en traversant la zone de manutention du port à sec.

**Nous comptons sur votre compréhension pour le suivi de ces consignes.**



Quai Eric Tabarly - 56100 Lorient

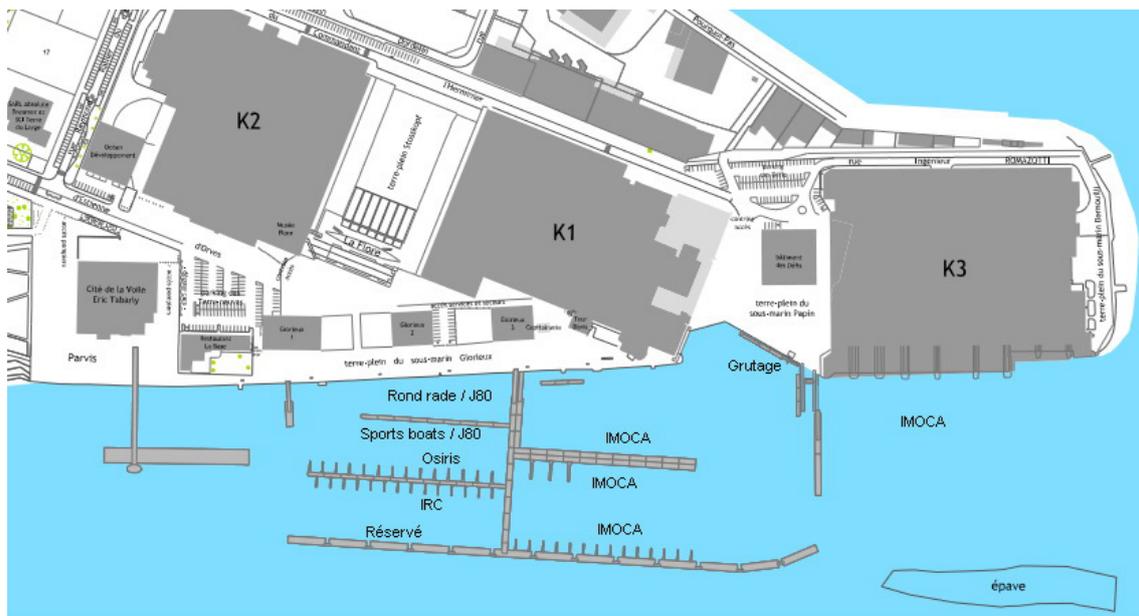
Tél. : 02 97 84 81 30

[bienvenue@cnlorient.com](mailto:bienvenue@cnlorient.com)

[www.cnlorient.com](http://www.cnlorient.com)

 Centre nautique de Lorient

Plan du site - Lorient la Base



Zones de courses

